



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

Provisoire

8300^e séance

Vendredi 29 juin 2018, à 10 heures
New York

Président : M. Polyanskiy (Fédération de Russie)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M ^{me} Córdova Soria
Chine	M. Zhang Dianbin
Côte d'Ivoire	M. Dah
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Eckels-Currie
Éthiopie	M. Gebrehiwot
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
Kazakhstan	M. Tumysh
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M ^{me} Van Baak
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M. Lewicki
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Clay
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Lettre datée du 20 mai 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo
(S/2018/531)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Lettre datée du 20 mai 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2018/531)

Le Président (*parle en russe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2018/643, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par la France.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/531, qui contient le texte d'une lettre

datée du 20 mai 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bolivie (État plurinational de), Chine, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Éthiopie, France, Kazakhstan, Koweït, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Fédération de Russie, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

La Présidente (*parle en russe*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2424 (2018).

La séance est levée à 10 h 10.